



Affaire suivie par :
Vincent Lagarde
Téléphone: 05 61 55 66 06
saje@univ-tlse3.fr

Décision no 2018-JPV-521

Arrêté portant proclamation des résultats de l'élection
des représentants des personnels et des usagers au
conseil de la F2SMH – scrutin du 20 février 2018

LE PRESIDENT

- Vu le Code de l'éducation, dans sa partie législative, notamment ses articles L.711-1, L.712-2, L.713-1, L.713-3, L.713-9, L.719-1, L.719-2 et L.762-1 ;
- Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles D.719-1 à D.719-40;
- Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 6 ;
- Vu les statuts de la F2SMH ;
- Vu la délibération 2016/01/CA-001, en date du 4 janvier 2016 portant le professeur Jean-Pierre VINEL à la présidence de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;
- Vu la décision 2018-JPV-519 portant organisation de l'élection des représentants des personnels et des usagers au conseil de la F2SMH ;
- Vu le compte-rendu du CEC du 22 janvier 2018 portant organisation du scrutin ;
- Vu la décision 2018-JPV-520 portant recevabilité des candidatures ;
- Vu les procès-verbaux de déroulement et de dépouillement ;

DECIDE

Article 1 : Proclamation

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le 20 février 2018, sont proclamées élues pour siéger au conseil de la F2SMH, les personnes dont les noms suivent :

Collège A

Christine MENNESSON
Pier-Giorgio ZANONE
Marie-Carmen GARCIA
Lionel ARNAUD

Collège B

Jean-Paul DOUTRELOUX
Sandra JOFFROY
Julien DUCLAY
Caroline DUCES

Collège BIATSS

Emilie ZOIA
Laetitia LAVIGNAC

Collège Usagers

Océane RANJEVA RABETAFIKA (titulaire)
Alexandre DELACHAPELLE (titulaire)
Neyla BOURACHDI (suppléant)
Joevin ADAM (suppléant)

Article 2 : Exécution

Le directeur général des services de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Publicité

Le présent arrêté est transmis à la rectrice de l'académie de Toulouse, chancelière des universités. Il est adressé au président de la commission de contrôle des opérations électorales, affiché au bâtiment de l'administration centrale. Il fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 21 février 2018

Professeur Jean-Pierre VINEL

